MAIRIE DE SAINT JEAN D'ARVES

La Tour 73530 SAINT JEAN D'ARVES

Tél : 04.79.59.72.64 / Mail mairie@saintjeandarves.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT JEAN D'ARVES

se réunira, en séance ordinaire le 03 novembre 2026, à 17 heures 00.

Objet de la réunion

Délibérations à prendre sur :
- Approbation du procès verbal du conseil municipal du 19 octobre 2026.
- Création d'un emploi non-permanent à temps complet d'un agent technique polyvalent contractuel.
- Approbation des modifications statutaires du Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards (SIVAV).
- Exercice des missions d'autorité organisatrice du Service Public de la Petite Enfance et transfert de ces missions à la Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan.
- Adhésion à la Convention Territoriale Globale (CTG) et autorisation de signature.
- Approbation du tarif SAF Hélicoptères pour la saison 2026 - 2027 et de la convention relative aux secours héliportés pour l'année 2026 - 2027.
-Questions diverses.

Fait à SAINT JEAN D'ARVES, le 27 octobre 2026

Le Maire

MAIRIE de SAINT-JEAN-d'ARVES 73 (Savoie)